



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS D'EDMUNDSTON

Note de service

À : Tous les membres de la communauté universitaire de l'UMCE
De : Madame Madeleine Dubé, vice-rectrice
Date : Le 18 février 2021
Objet : COVID-19 – Mise à jour – retour à la phase ORANGE

Comme vous venez peut-être de l'apprendre, toute la province du Nouveau-Brunswick passera en phase ORANGE à compter de minuit ce soir (nuit du jeudi 18 février au vendredi 19 février 2021).

Ce changement de phase signifie que les cours et le travail du personnel en mode présentiel au campus d'Edmundston commenceront à compter du lundi 22 février 2021. Sachez que la formule hybride (enseignement en mode virtuel et en mode présentiel) demeurera en vigueur comme c'était le cas pour la session d'automne que nous venons de passer. Les consignes spécifiques pour chaque cours sont indiquées dans le plan opérationnel déposé dans CLIC.

Nous sommes très heureux de voir que la situation s'améliore dans notre région. Même si nous retournons à la phase ORANGE, cela ne signifie pas qu'il faille baisser nos gardes. Nous devons, au contraire, redoubler de prudence, continuer de respecter les consignes de la Santé publique de sorte à éviter que la situation ne régresse à nouveau. Compte tenu de l'apparition du nouveau variant de la COVID-19, je vous invite à la vigilance et vous demande de respecter en tout temps les consignes de la Santé publique. Pour la manifestation d'un simple symptôme, vous êtes tenus de faire le 811 ou de [vous inscrire en ligne](#). Si on vous demande de rester en isolement, il vous est interdit de quitter votre domicile à moins de directives spécifiques de la Santé publique.

Je vous invite à consulter régulièrement la page Web du gouvernement du Nouveau-Brunswick concernant la COVID-19. Vous y retrouverez les dernières mises à jour : <https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/corporate/promo/covid-19.html>. **Dans les pages suivantes**, vous pourrez voir des images des édifices d'enseignement et leur accès en phase ORANGE. Je vous invite aussi à consulter le tableau des différentes phases (jaune, orange et rouge) en fichier joint pour connaître les directives à l'UMCE.

Voici des éléments importants de la phase ORANGE :

- Le port du masque est obligatoire dans les salles de classe **en tout temps pendant les cours**. Les consignes spécifiques pour chaque cours sont indiquées dans le **plan opérationnel** déposé dans CLIC.
- Le port du masque est obligatoire **en tout temps dans les espaces communs ouverts**, incluant les postes de travail individuel à la bibliothèque Rhéa-Larose, la cafétéria, les corridors, les ascenseurs, etc.
- L'utilisation des salles d'études est **suspendue**. La réservation des espaces de travail individuel dans la bibliothèque est toujours **permise**. Le port du masque n'est pas obligatoire lorsque vous êtes seul dans un local individuel **fermé**.
- Le port du masque est obligatoire à l'extérieur sur le territoire du campus **en tout temps**.
- Les activités étudiantes récréatives ou sociales en présentiel sont **suspendues**.
- Le Pavillon sportif est **ouvert** aux étudiantes, étudiants et membres du personnel. L'utilisation des casiers, des saunas et des douches est **suspendue** et les vestiaires sont **fermés**.

Nous sommes en plein cœur de la session d'hiver où se mêlent température froide et chutes de neige. Tirez profit des joies de l'hiver! Bonne continuation! Bienvenue dans nos édifices aux étudiantes et étudiants qui se sont joints à nous lors de la session d'hiver! À vous toutes et à tous, je souhaite de très bonnes journées d'étude, du 1^{er} au 5 mars.

Madeleine Dubé
Vice-rectrice

Accès au campus d'Edmundston

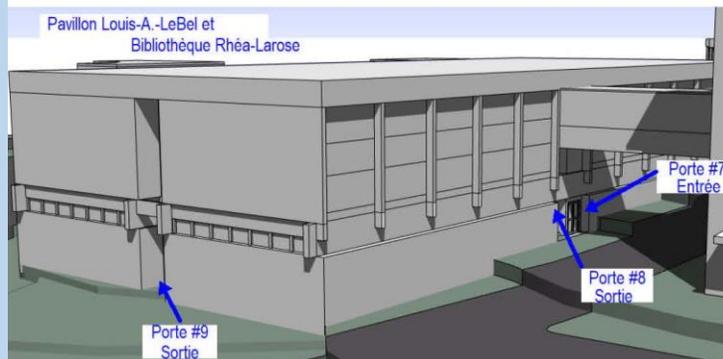
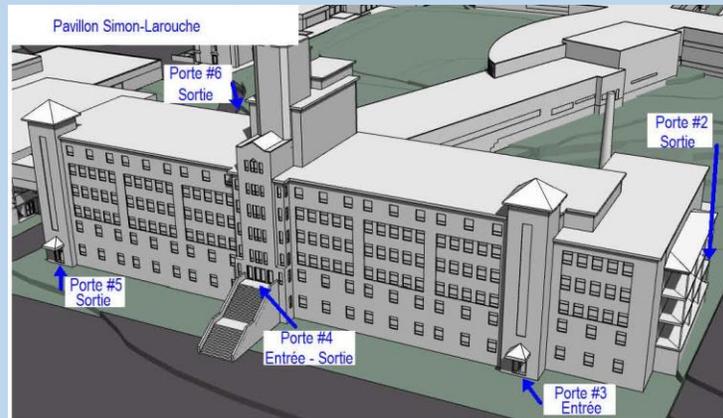
(en vigueur le vendredi 19 février 2021 et jusqu'à nouvel ordre)

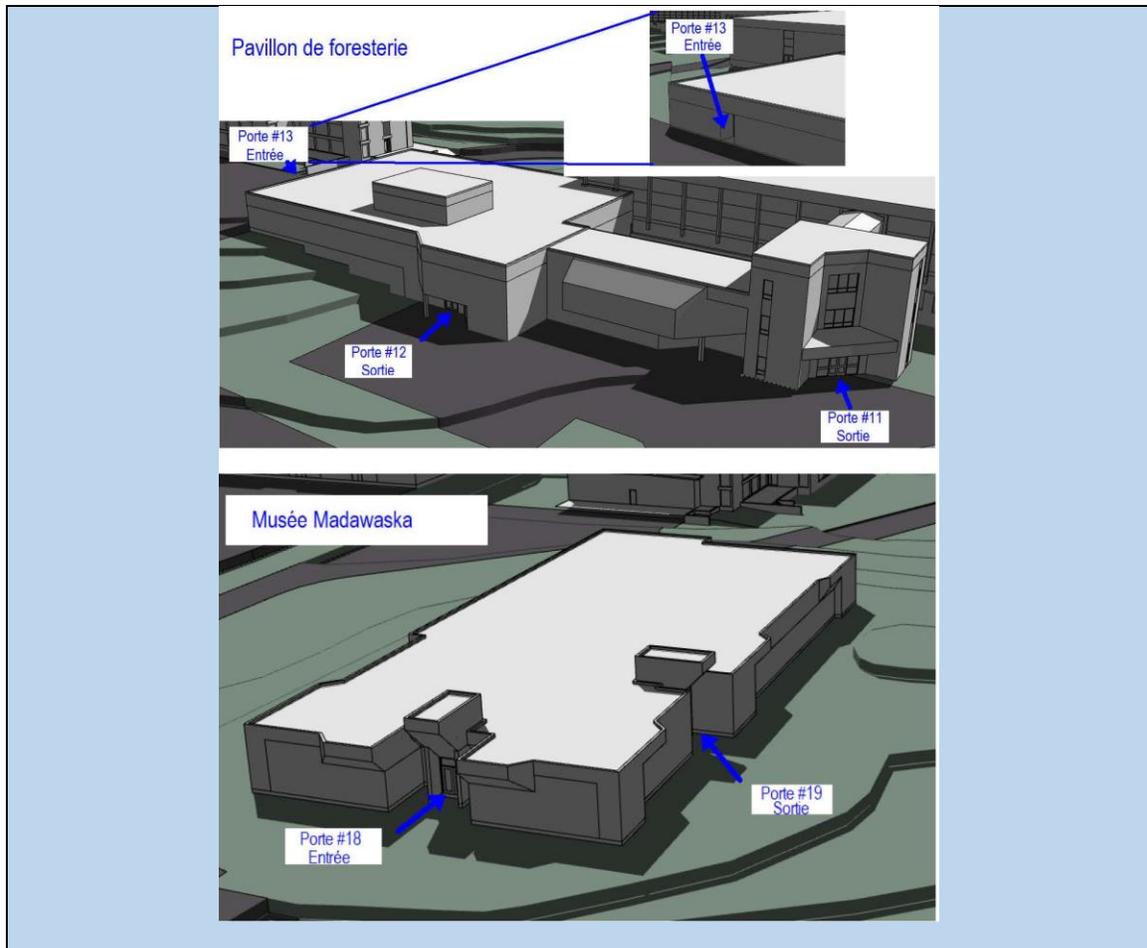
Tous les édifices d'enseignement sont ouverts aux étudiantes et étudiant ainsi qu'aux membres du personnel. Les visiteurs doivent se présenter à la porte n° 4 du pavillon Simon-Larouche.

Toutes les personnes entrant dans les édifices doivent le faire de façon individuelle en glissant leur carte dans le lecteur approprié. Nous vous rappelons qu'il est interdit de faire entrer une autre personne avec vous. Si vous avez

oublié votre carte ou que celle-ci ne fonctionne pas, veuillez vous présenter à la porte n° 4 du pavillon Simon-Larouche.

Ci-dessous, les accès aux édifices d'enseignement.





CC :

Pierrette Fortin, doyenne des études à l'UMCE
François Pelletier, directeur des Services aux étudiantes et étudiants de l'UMCE
Michel N. Nadeau, directeur des Services administratifs de l'UMCE
Denis Prud'homme, recteur et vice-chancelier
Elizabeth Dawes, vice-rectrice adjointe à l'enseignement et aux affaires professorales